

le plus éloigné possible de la cornée, de manière à former sur la sclérotique une image petite, mais très nette, de la source lumineuse. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétinés. On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un réseau et de blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétinés consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétinés apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOUER v. a. ou tr. (an-to-ou-é — du préf. en, et de toc). Arrêter dans son mouvement un objet, en parlant d'une toupe qu'on frappe avec une autre toupe. Ne dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOURÉ prép. (an-tor). Autour; auprès. Ne s'emploie pas.

ENTOURILLER v. a. ou tr. (an-to-ou-ill-é — de entour, et de aller). Aller autour de. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

entorse survenant les maladies chroniques des articulations, c'est-à-dire les tumeurs blanches, de la source lumineuse, de passer à un vaisseau. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétinés. On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un réseau et de blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétinés consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétinés apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOUER v. a. ou tr. (an-to-ou-é — du préf. en, et de toc). Arrêter dans son mouvement un objet, en parlant d'une toupe qu'on frappe avec une autre toupe. Ne dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOURÉ prép. (an-tor). Autour; auprès. Ne s'emploie pas.

ENTOURILLER v. a. ou tr. (an-to-ou-ill-é — de entour, et de aller). Aller autour de. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

(1852); Burgraevae, *Emploi du bandage inamovible ouaté* (1853); Lebarat, *Procédé de guérison de l'entorse*, dans la *Gazette des hôpitaux* (1855); Girard, *Procédé à suivre pour la friction et le massage, etc.*, dans le *Bull. de thérap.* (1858); Bazin, *De l'entorse et de son traitement*, thèse (Paris, 1860); Malgaigne, *Léçon sur l'entorse* (1869); Extradère, *De l'entorse*, thèse (Paris, 1863); Rollin, *Traité de pathol. ext.* (1867); Druitt (traduit sur la 10^e édit. anglaise par Labarthe), *Nouveau compendium de chirurgie* (1870, 1 vol. in-80).

— Art vétér. *Entorse du boulet.* Cette affection, chez le cheval, se manifeste par une douleur plus ou moins vive, qui le fait boiter. A cette douleur vient s'ajouter de l'inflammation; l'articulation se tuméfie et offre de la chaleur; le cheval marche plus difficilement; il n'appuie le pied sur le sol qu'avec hésitation, et chaque fois qu'il le pose sur une surface inégale, il éprouve une vive douleur, qu'il accuse par un mouvement brusque du membre souffrant, qu'il tient levé sans cesse pendant l'attente du vétérinaire. L'entorse est violente, les douleurs sont plus grandes, l'animal ne pose plus le pied sur le sol, il le tient constamment levé, et la fièvre s'ensuit pendant les premiers jours. L'entorse refuse tout aliment solide. Le traitement est l'application de sangsues, le repos, le régime lactique, et l'usage de la glace; le traitement est terminé par suppuration: alors des foyers purulents se forment, la peau se perce et donne issue au pus; d'ailleurs, dès que l'inflammation a disparu, le malade passe à l'état chronique. Les efforts violents, les glissades, les coups portés sur l'articulation, etc., sont les causes de ce genre d'entorse. Les moyens de traitement de cette entorse sont les mêmes que ceux qui ont été indiqués pour l'entorse coxo-femorale, tels que les réfrigérants, les restrictifs au début de l'accident, les cataplasmes émollients anodins, lorsque l'inflammation est déclarée, et le repos complet. Si, par la violence de l'inflammation, l'animal éprouve de la fièvre, il faut recourir aux saignées générales et locales, et au régime diététique. Si l'entorse devient chronique, il faut user de frictions ammoniacales ou mieux encore recourir aux setons, que l'on applique sur la face externe de la région rotulienne. Si ces moyens ne produisent pas d'effet, il faut employer les vésicatoires et, en dernier lieu, le feu.

— Entorse du genou. L'entorse du genou est caractérisée par une douleur vive, un gonflement, l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur vive. Cette entorse se jette de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique, et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est apaisée, il faut recourir aux saignées, aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicatoires et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— Entorse du jarret. Les symptômes de cette entorse sont ceux de l'inflammation: chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé, les flancs sont agités, des sueurs paraissent, l'appétit est nul, le soir est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se dissout; les tissus articulaires se durcissent, et se boursoffent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette entorse par les réfrigérants, quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, les frictions irritantes, les bains et les cataplasmes émollients, anodins. Si la maladie est passée à l'état chronique, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse coxo-femorale. On l'observe encore effort de hanche, se manifeste par une douleur plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse du pied. Cette affection est caractérisée par une douleur vive, un gonflement, l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur vive. Cette entorse se jette de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique, et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est apaisée, il faut recourir aux saignées, aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicatoires et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— Entorse du jarret. Les symptômes de cette entorse sont ceux de l'inflammation: chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé, les flancs sont agités, des sueurs paraissent, l'appétit est nul, le soir est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se dissout; les tissus articulaires se durcissent, et se boursoffent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette entorse par les réfrigérants, quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, les frictions irritantes, les bains et les cataplasmes émollients, anodins. Si la maladie est passée à l'état chronique, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse coxo-femorale. On l'observe encore effort de hanche, se manifeste par une douleur plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse du pied. Cette affection est caractérisée par une douleur vive, un gonflement, l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur vive. Cette entorse se jette de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique, et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est apaisée, il faut recourir aux saignées, aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicatoires et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— Entorse du jarret. Les symptômes de cette entorse sont ceux de l'inflammation: chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé, les flancs sont agités, des sueurs paraissent, l'appétit est nul, le soir est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se dissout; les tissus articulaires se durcissent, et se boursoffent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette entorse par les réfrigérants, quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, les frictions irritantes, les bains et les cataplasmes émollients, anodins. Si la maladie est passée à l'état chronique, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse coxo-femorale. On l'observe encore effort de hanche, se manifeste par une douleur plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse du pied. Cette affection est caractérisée par une douleur vive, un gonflement, l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur vive. Cette entorse se jette de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique, et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est apaisée, il faut recourir aux saignées, aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicatoires et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— Entorse du jarret. Les symptômes de cette entorse sont ceux de l'inflammation: chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé, les flancs sont agités, des sueurs paraissent, l'appétit est nul, le soir est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se dissout; les tissus articulaires se durcissent, et se boursoffent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette entorse par les réfrigérants, quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, les frictions irritantes, les bains et les cataplasmes émollients, anodins. Si la maladie est passée à l'état chronique, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse coxo-femorale. On l'observe encore effort de hanche, se manifeste par une douleur plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse du pied. Cette affection est caractérisée par une douleur vive, un gonflement, l'animal boite; il traîne le membre en marchant; la compression de cette partie ou quelque mouvement de torsion fait éprouver à l'animal une douleur vive. Cette entorse se jette de côté ou en se cabrant. Cet état inflammatoire peut se modifier par la suppuration; des abcès se forment; la carie peut s'emparer des ligaments et des os; enfin, l'état chronique, et toutes ses conséquences peuvent être le résultat de l'entorse de cette articulation complexe. Au début de la maladie, les réfrigérants et les restrictifs sont indiqués. Plus tard, lorsque l'inflammation s'est apaisée, il faut recourir aux saignées, aux bains et aux cataplasmes émollients, anodins. L'état chronique réclame les rubéfiants, les vésicatoires et le feu, qui est le moyen par excellence pour prévenir l'ankylose.

— Entorse du jarret. Les symptômes de cette entorse sont ceux de l'inflammation: chaleur, douleur, engorgement, etc. L'animal boite plus ou moins. Si l'inflammation est intense, la fièvre est forte, l'animal tient le membre levé, les flancs sont agités, des sueurs paraissent, l'appétit est nul, le soir est vive, etc. Lorsque la maladie passe à l'état chronique, la chaleur et la douleur se dissipent; l'engorgement se dissout; les tissus articulaires se durcissent, et se boursoffent, se soudent quelquefois et produisent une ankylose plus ou moins complète. Au début, il faut combattre cette entorse par les réfrigérants, quand l'inflammation est développée, on emploie les bains, les fomentations émollientes, les narcotiques. Si l'animal éprouve de la fièvre, les saignées, les frictions irritantes, les bains et les cataplasmes émollients, anodins. Si la maladie est passée à l'état chronique, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

— Entorse coxo-femorale. On l'observe encore effort de hanche, se manifeste par une douleur plus ou moins forte; l'articulation est douloureuse au toucher; quand l'animal marche, le pied est porté légèrement en dehors; au trot, les mouvements de l'articulation sont très-bornés, le membre est en quelque sorte porté en avant comme s'il n'était formé que d'une seule pièce; à chaque pas, la croupe de ce côté exécute un mouvement d'abaissement; la hanche est plus basse, et si la douleur survient presque immédiatement se servir de leur membre.

entorse survenant les maladies chroniques des articulations, c'est-à-dire les tumeurs blanches, de la source lumineuse, de passer à un vaisseau. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétinés. On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un réseau et de blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétinés consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétinés apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOUER v. a. ou tr. (an-to-ou-é — du préf. en, et de toc). Arrêter dans son mouvement un objet, en parlant d'une toupe qu'on frappe avec une autre toupe. Ne dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOURÉ prép. (an-tor). Autour; auprès. Ne s'emploie pas.

ENTOURILLER v. a. ou tr. (an-to-ou-ill-é — de entour, et de aller). Aller autour de. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

entorse survenant les maladies chroniques des articulations, c'est-à-dire les tumeurs blanches, de la source lumineuse, de passer à un vaisseau. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétinés. On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un réseau et de blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétinés consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétinés apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOUER v. a. ou tr. (an-to-ou-é — du préf. en, et de toc). Arrêter dans son mouvement un objet, en parlant d'une toupe qu'on frappe avec une autre toupe. Ne dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOURÉ prép. (an-tor). Autour; auprès. Ne s'emploie pas.

ENTOURILLER v. a. ou tr. (an-to-ou-ill-é — de entour, et de aller). Aller autour de. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

entorse survenant les maladies chroniques des articulations, c'est-à-dire les tumeurs blanches, de la source lumineuse, de passer à un vaisseau. Si le regard se porte alors sur un fond obscur, le champ visuel semble éclairé d'un rouge jaunâtre, et il y apparaît un réseau de vaisseaux sombres dont les ramifications rappellent celles d'un arbre et qui correspondent aux vaisseaux rétinés. On dirige le regard vers un fond obscur, en donnant à une bougie allumée un mouvement de va-et-vient, soit en dessous, soit à côté de l'œil; on voit bientôt le fond obscur se recouvrir d'un réseau et de blanchâtre, sur lequel se dessine l'arbre vasculaire obscur. L'image ne reste nette qu'autant qu'on fait mouvoir la lumière.

La troisième méthode pour l'observation des vaisseaux rétinés consiste à regarder à travers une ouverture étroite un grand champ éclairé, le ciel, par exemple, en donnant à cette ouverture un rapide mouvement de va-et-vient. Les vaisseaux rétinés apparaissent finement dessinés, foncés sur fond clair.

ENTOUER v. a. ou tr. (an-to-ou-é — du préf. en, et de toc). Arrêter dans son mouvement un objet, en parlant d'une toupe qu'on frappe avec une autre toupe. Ne dit dans les départements de l'Ouest.

ENTOURÉ prép. (an-tor). Autour; auprès. Ne s'emploie pas.

ENTOURILLER v. a. ou tr. (an-to-ou-ill-é — de entour, et de aller). Aller autour de. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie pas.

ENTOURÉ v. a. ou tr. (an-tor-é — du préf. en, et de toc). Arrêter, envelopper; lier. Ne s'emploie

